

2010/2647 - Centre Nautique du Rhône - 8, quai Claude Bernard à Lyon 7e - Rénovation des plages et du bassin Nord - Opération n° 07 029 580 - Choix du Maître d'œuvre (Direction de la Construction) (BMO du 05/07/2010, p. 1555)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Il s'agit du choix du maître d'œuvre pour lequel vous avez un rectificatif sur vos pupitres qui précise que, suite au jury d'appel d'offres réuni le 30 juin dernier, nous avons choisi l'équipe de la maîtrise d'œuvre dont le mandataire est Atlas architectes pour un montant de 549.400 euros HT.

Avis favorable de la Commission.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement : Merci Monsieur le Maire, ce dossier nous donne l'occasion de revenir une nouvelle fois sur la question des piscines à Lyon.

On se réjouit bien sûr que ce projet de requalification de la piscine du Rhône en centre nautique prenne forme. C'est un projet d'agglomération indispensable tant nos équipements en la matière sont peu nombreux et vétustes.

En revanche, on regrette toujours l'abandon des deux autres projets promis pendant votre campagne électorale : la création d'un centre aquatique à Sergent Blandan d'une part, et la construction d'une piscine à la Confluence, d'autre part.

Lors du Conseil municipal du 1^{er} mars dernier, vous avez clairement expliqué le pourquoi de ces abandons :

- à Sergent Blandan, les riverains ne voulaient pas de ce projet, avez-vous dit,
- et à la Confluence, c'étaient les concepteurs de la ZAC 2 qui n'en voulaient pas.

Permettez-nous de douter de votre démocratie à géométrie variable et surtout à contresens. Pour un équipement d'agglomération tel que Sergent Blandan, ce sont les riverains qui semblent décider. Et pour la Confluence, où les besoins sont réels et de proximité, il s'agit donc d'un équipement de proximité, là ce ne sont pas les riverains mais les concepteurs qui décident. La démocratie a bon dos lorsqu'elle permet de justifier des promesses non tenues. D'autant que votre mandat précédent aurait dû vous permettre de savoir quelles étaient les positions des uns et des autres sur ces projets.

Mais revenons à nos piscines. Pendant presque de 40 ans, rien ou presque, n'a été fait en matière de bassins nautiques.

M. LE MAIRE : 40 ans, cela me dépasse !

M. BROLIQUIER Denis : Je sais bien car je sais compter, et nous vous reconnaissons même le mérite d'avoir engagé, dès le mandat précédent, des travaux de rénovation des piscines de la Ville. Mais c'est très loin d'être suffisant pour les athlètes de haut niveau. Et nous nous inquiétons que rien ne soit inscrit à ce plan de mandat en la matière. La natation sportive est une discipline extrêmement active sur notre agglomération. Lyon Natation est le premier club de France et la fusion avec l'ASPTT vient renforcer encore cette suprématie. A Lyon, le premier club de France n'a qu'un seul bassin de 50 mètres couvert, celui de Vaise, pour s'entraîner. Et encore doit-il le partager avec le plongeon et avec la natation synchronisée –je rappelle au passage que le club Aqua Synchro Lyon est un pôle France-. Deux activités qui nécessitent une profondeur de bassin qu'on ne trouve qu'à Vaise.

Il y a donc un besoin impérieux d'équiper mieux notre agglomération. Nous le voyons bien, c'est une compétence qu'il faut transférer au Grand Lyon. Les équipements nautiques doivent faire l'objet d'une stratégie globale réfléchie en fonction des besoins. Nos athlètes ne doivent pas quitter Lyon, faut de moyens d'entraînement. Je vous rappelle au passage que Laure Manaudou a commencé à nager à Lyon mais qu'elle en est très vite partie.

M. LE MAIRE : Elle a même failli revenir d'ailleurs !

M. BROLIQUIER Denis : Aux besoins des sportifs s'ajoute la demande de plus en plus pressante du public de pouvoir nager sur de longues distances.

Sur le plan sportif, Lyon Natation et le Comité du Lyonnais sont dans l'incapacité d'accueillir la moindre compétition d'envergure nationale ou internationale. Aucune de nos piscines n'est, par exemple, équipée d'un bassin de récupération nécessaire à toute compétition.

Le futur centre nautique du Rhône permettra aux Lyonnais de « barboter » dans de meilleures conditions –et c'est une bonne chose- mais pas de mieux nager !

M. LE MAIRE : Même de nager s'ils le veulent, pas simplement de « barboter » !

M. BROLIQUIER Denis : Mais pas de mieux nager car ce ne sont pas des bassins prévus pour les compétitions nationale et internationale.

Alors, en attendant un équipement de haut niveau, sur le site RVI comme nous l'avions proposé en 2008, pourquoi ne pas au moins réétudier le projet d'un bassin de récupération aménagé sur le petit parking de Vaise, mitoyen de la piscine de Vaise ?

Nous le voyons bien, encore une fois, c'est une compétence qu'il faut transférer au Grand Lyon. Les équipements nautiques doivent faire l'objet d'une stratégie globale réfléchie en fonction des besoins. Car n'oubliez pas que la compétition a capacité, à Lyon, à être également un véritable outil de rayonnement pour notre agglomération.

M. FLACONNECHE Jean-Pierre, Maire du 7^e arrondissement :
Monsieur le Maire, mes chers Collègues, avant de laisser la parole à Thierry Braillard, plus concerné par l'intervention de M. Broliquier que moi-même s'agissant d'une problématique d'agglomération beaucoup plus que d'une problématique d'arrondissement, je voudrais tout de même faire observer à M. Broliquier que son argumentation selon laquelle on aurait promis un centre aquatique à Sergent Blandan, ne tient pas. Effectivement cela fait bien partie des projets évoqués, mais que n'a-t-on évoqué par rapport à Sergent Blandan !

Sur des années, des propositions diverses et multiples ont été faites et je crois que l'équipe de M. Broliquier n'a pas été la dernière à en faire. Le problème, c'est que le projet d'un centre nautique à Sergent Blandan n'a pas eu un succès considérable auprès de tous ceux mobilisés par ce projet de grand parc urbain. De ce fait, cette perspective a été abandonnée très tôt et au moment de la campagne électorale, il n'en était déjà plus question. Donc Monsieur Broliquier, je peux vous rassurer complètement à ce sujet, contrairement à d'autres nous n'avons pas fait de promesses inconsidérées.

M. BRAILLARD Thierry, Adjoint : Tout d'abord, je voudrais faire une réponse collective à l'Opposition -qui ne concerne pas directement Denis Broliquier- que je me permettrai, si elle l'accepte, de stigmatiser un peu.

On ne peut pas, au fil des Conseils municipaux, demander toujours plus : « on veut des bassins supplémentaires, des gymnases, des salles de spectacles, vous devriez faire plus, etc... » et puis le jour de la discussion budgétaire, lorsque l'engagement est pris d'augmenter une seule fois durant ce mandat les impôts de 6 %, entendre dire que « les impôts à Lyon c'est devenu n'importe quoi, qu'on augmente les taxes fiscales d'une façon inconsidérée... ». En fin de compte, j'ai le sentiment au fil des Conseils municipaux, qu'il faut toujours plus de dépenses et toujours moins de recettes.

C'est vrai que lorsque l'on regarde, vous m'excuserez de faire cette comparaison, ce que fait l'Etat et la dette publique abyssale, on peut comprendre que c'est une méthode gouvernementale. Personnellement, très franchement, je préfère qu'en 2014 la Ville de Lyon montre qu'elle est très peu endettée, qu'elle a un autofinancement lui permettant de poursuivre ses ambitions et ses investissements et qu'elle a un plan de mandat respecté. Je voulais faire cette remarque car il ne se passe pas un jour sans que l'on me rapporte que sur le terrain des promesses sont

faites, et ensuite on nous dit qu'il ne faut pas augmenter les impôts. Il faudra donc m'expliquer un jour comment on peut faire plus avec moins de recettes.

En ce qui concerne l'intervention plus précise sur les piscines, on avait pris l'engagement de rénover la piscine du Rhône et c'est la phase 1 du projet, coûteux, plus de 20 millions d'euros, qui est lancée. Je vous rappelle aussi, et vous avez bien fait de le noter, que pendant 30 ans avant 2001 rien n'avait été fait et lorsque nous sommes arrivés -d'ailleurs je me souviens que vous aviez voté cette délibération- nous avons dû rénover de fond en comble la piscine de Vaise, puisqu'il y avait de la légionellose dans les douches et le bassin n'était pas aux normes. Nous avons dû rénover le deuxième équipement extrêmement utilisé à Lyon, la piscine Garibaldi, et je peux vous dire que la rénovation d'équipements aussi importants et aussi anciens, vaut quasiment le coût d'un équipement neuf. Nous l'avons fait sous l'ancien mandat.

Là maintenant, nous nous attaquons au Centre nautique du Rhône qui durant cet été accueillera quand même entre 80 et 100 000 personnes en trois mois, ce qui est assez considérable. Et donc, j'allais dire, avec les moyens qui sont les nôtres et le budget que nous avons décidé d'affecter durant ce mandat à l'investissement, je crois qu'on peut être fier de voir qu'on conserve cet équipement qui, pour les Lyonnais, fait partie du patrimoine historique et qui est situé dans un endroit magnifique, en plein cœur des Berges et je pense que c'était tout à fait logique et normal qu'on le rénove.

Ensuite, en ce qui concerne les derniers points, la situation du club de Lyon Natation, Monsieur Broliquier, je vous remercie aussi de rappeler tous les efforts que nous avons faits depuis 2001. Quand nous sommes arrivés, ce club avait d'énormes difficultés, il était quasiment au bord du dépôt de bilan. Je rappelle que depuis 2001, sa subvention annuelle a été multipliée par 4, que c'est grâce au travail de l'Office des Sports de Lyon que la fusion (appelons ça comme ça aujourd'hui) vient d'être réalisée entre l'ASPTT Lyon natation et Lyon natation, afin de ne faire qu'un seul club qui avec ses 2 600 licenciés devient (vous avez bien fait de le signaler) le premier club français en nombre de licenciés.

Pour équilibrer un budget aussi important, puisqu'ils ont décidé de jouer la carte de la formation de l'élite, l'élite avec déjà l'un de leurs nageurs, Romain Sassot qui s'était rendu au championnat du monde de Rome l'an passé, puis le jeune Pannier qui est sur 1 500 mètres, donc maintenant, ils ont des nageurs qui sont en équipe de France et qui représenteront les couleurs de la France et de la Ville aux Jeux Olympiques. Ils ont aussi une vraie grosse demande de loisirs car c'est grâce aux cotisations des licenciés loisirs qu'ils peuvent équilibrer un budget qui aujourd'hui est de l'ordre de 400 à 500 000 euros, avec plus de 25 salariés.

Voilà ce qu'est aujourd'hui Lyon Natation. C'est devenu un club tout à fait respectable et respecté au niveau national qu'il faut continuer à aider. C'est pour cela qu'au mois de septembre, nous aurons une délibération pour aider les sportifs et les athlètes de haut niveau pour qu'ils restent à Lyon, c'est extrêmement important. Nous les aidons aussi dans les infrastructures. Je vous donnerai, si vous le souhaitez, la liste des lignes d'eau qu'ils ont dans les différentes piscines de Lyon, lignes d'eau que la Ville de Lyon leur met à disposition gracieusement, ce qui est un avantage en nature non négligeable, qu'on avait évalué l'an passé à plus de 80 000 euros. Donc je crois que le club Lyon Natation est un club bien loti. Bien sûr que si vous voyez le Président Piot, il va vous dire « *on aimerait bien avoir encore plus de lignes d'eau* », c'est le toujours plus. Mais à un moment donné, il faut savoir mesurer ce qu'on est capable de faire, ce qu'on est, ce qu'on peut faire et l'appui qu'on leur apporte. Et je pense que de ce point de vue là, Lyon Natation n'a pas à se plaindre de la Ville de Lyon, bien au contraire.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)